

10 avril 2024

Au Canada, le taux de chômage a encore augmenté en mars

- Le nombre d'emplois au Canada a diminué de 2 000 en mars. Cette baisse est modeste en soi, et entièrement imputable à un recul du travail autonome, mais semble nettement plus marquée lorsque l'on tient compte de la nouvelle poussée démographique (91 000) en mars et de l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre.
- Le taux de chômage a bondi de 0,3 point de pourcentage supplémentaire pour s'établir à 6,1 %. Ce niveau est supérieur de 1,3 point de pourcentage au creux postérieur à la pandémie, et dépasse d'environ un demi-point de pourcentage les niveaux d'avant la pandémie.
- À ce jour, une bonne part de l'augmentation du taux de chômage est attribuable à une plus longue période de recherche d'emploi pour les étudiants (une part [inhabituellement](#) élevée par rapport aux ralentissements antérieurs du marché du travail). Cependant, les mises à pied sont également en hausse de 40 % sur 12 mois en mars.
- Le nombre d'heures de travail a diminué de 0,3 % par rapport à février. Ce recul fait suite à des augmentations lors des trois mois précédents, mais porte à croire que la croissance étonnamment vigoureuse du PIB en début d'année ne se maintiendra pas.
- La progression des salaires est demeurée ferme (passant à 5,1 % sur 12 mois par rapport à 5,0 % en février) malgré la hausse du chômage. Néanmoins, d'après des enquêtes sur la rémunération versée par les entreprises, la croissance des salaires est inférieure d'environ 2 % à ce niveau, et ces enquêtes donnent toujours à penser qu'elle ralentira à mesure que les pénuries de main-d'œuvre s'atténueront.
- **Conclusion** : Étant donné la hausse du taux de chômage au Canada et le repli du nombre d'heures travaillées en mars, le raffermissement marqué des données sur la croissance du PIB au début de 2024 est à prendre avec un grain de sel. Le nombre de postes vacants a continué de diminuer, car la demande de main-d'œuvre s'amenuise. De plus, la hausse du taux de chômage a été plus importante que dans d'autres économies avancées à la suite du relèvement des taux d'intérêt. Les marchés du travail ne se sont toujours pas effondrés d'une manière qui forcerait la Banque du Canada à réagir au moyen de baisses de taux rapides ou énergiques. Toutefois, la montée du chômage et d'autres signes de tensions inflationnistes sont généralement conformes à notre hypothèse de base selon laquelle la banque centrale amorcera des baisses de taux d'ici le milieu de l'année.

Pour consulter d'autres recherches économiques, visitez notre site Web : <https://leadershipavise.rbc.com/economie>

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royale du Canada. Il ne peut pas être reproduit de quelque façon que ce soit, en totalité ou en partie, sans que le détenteur des droits d'auteur l'autorise expressément par écrit. Les déclarations et les statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par Recherche économique RBC à l'aide de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne garantissons en aucun cas, que ce soit de façon expresse ou implicite, leur exactitude ou leur intégralité. Cette publication est fournie à titre indicatif aux investisseurs et aux gens d'affaires ; elle ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres.